Modalités d'inscription et d'organisation

Les candidats doivent s'inscrire par le biais du lien d'inscription uniquement.
Une version in situ 'connectée' est prévue, avec possibilité de marcher exceptionnellement le 1er mai.
(Possibilité de marcher 1 jour, ou 2 jours consécutifs maximum)
La participation, physique ou virtuelle, est gratuite.
Les candidats présents sur site sont libres de marcher les parcours complets ou s'arrêter aux points intermédiaires prévus, éventuellement partir du point intermédiaire.
Cette option est à préciser lors de l'inscription.
Les mineurs, de 8 à 16 ans, doivent être accompagnés.
L'organisation se réserve le droit d'annuler la version 'présentielle' si le nombre d'inscrits est insuffisant, ou si des mesures sanitaires liées à la pandémie devaient être remises en place.

I – Tenue

Chaque participant revêtira une tenue civile adaptée (contexte actuel oblige) et des chaussures de marche ou de sport de bonne qualité, ou type militaire pour entraînement spécifique. Le parcours empruntant parfois des routes ouvertes, les marcheurs seront porteurs d'une chasuble réfléchissante.

II - Logistique

Chaque marcheur devra prévoir sa propre logistique hydrique et alimentaire. Il n'y aura pas de ravitaillement sur les parcours. Un nécessaire d'hydratation (gourde ou camelbak) sera emporté. Un vêtement de pluie est à prévoir dans le sac.

III- Dates, lieux et horaires

- **Samedi 29 avril 2023**

RDV 7h30 – Gare SNCF Annemasse
P11/ Parcours Annemasse – Annemasse : ± 36km
P12/ Parcours Annemasse – Genève (Jonction) : ± 20km

- **Dimanche 30 avril 2023**

RDV 07h30 – Gare SNCF Annemasse pour départ transport en commun.
P21/ Parcours Yvoire – Annemasse : ± 31km
P22/ Parcours Hermance - Annemasse : ± 19km *(valide pour échelon 20km seul)*
(Départ transport en commun différé, sera précisé ultérieurement)

Le samedi, les frais de transport en commun sont pris en charge par le CSSD.

V- Sécurité

Les participants emprunteront au maximum les pistes cyclables, les chemins piétonniers, les accotements et en dernier recours la route. Ils marcheront en file indienne afin de ne pas perturber la circulation des véhicules motorisés.
Un petit nécessaire médical est à prévoir pour régler les petits inconvénients liés à l'effort ainsi que d'un téléphone portable.

VI- Récompenses

Un diplôme nominatif sera remis à chaque participant, à partir de 10kms/jour, mentionnant le nombre de kilomètres parcourus. Indépendamment des parcours rééls, à partir de 20km sur un ou deux jours, une médaille pourra être demandée *(à charge du participant), puis à 40km, (avec pin's 40), et 60km (avec pin's 60).*

La version 10km doit être effectuée sur un seul jour. Les autres distances sur un ou deux jours consécutifs.

Cf. tableau d'attribution et tarifs.

Ce parcours entre en compte dans le cadre de la participation au programme de marche du CSSD.
https://www.cssd.fr/wp-content/uploads/2022/10/PROGRAMME-DE_MARCHE-2022-v9c.pdf

RECOMPENSES	VERSION PRÉSENTIELLE (VP) Parcours J1 : P11, P12 Parcours J2 : P21, P22			VERSION CONNECTEE (VC)		
	20 km	40 Km	60 km	20 km	40 Km	60 km
ADHERENT CSSD (ADH)	5,00 €			10,00 €		
NON-ADHERENT (N/A)	10,00 €			15,00 €		

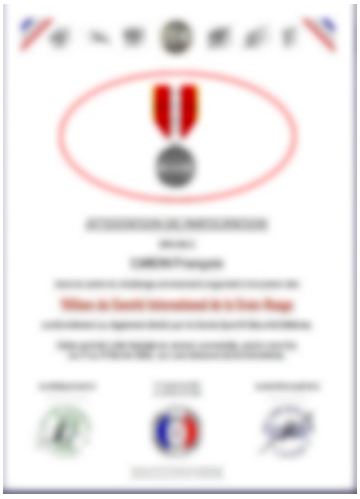

Diplôme de participation personnalisé pour tous *(non contractuel)*

VII – Cohésion

Cette marche sera réalisée au rythme de chacun, dans la convivialité et le respect de la nature, sans esprit de compétition.

Inscription ici : INSCRIPTION/REGISTER avant le 20 avril.

SAMEDI 29 AVRIL 2023 (± 20kms et 36 kms)

https://www.openrunner.com/route-details/16057483

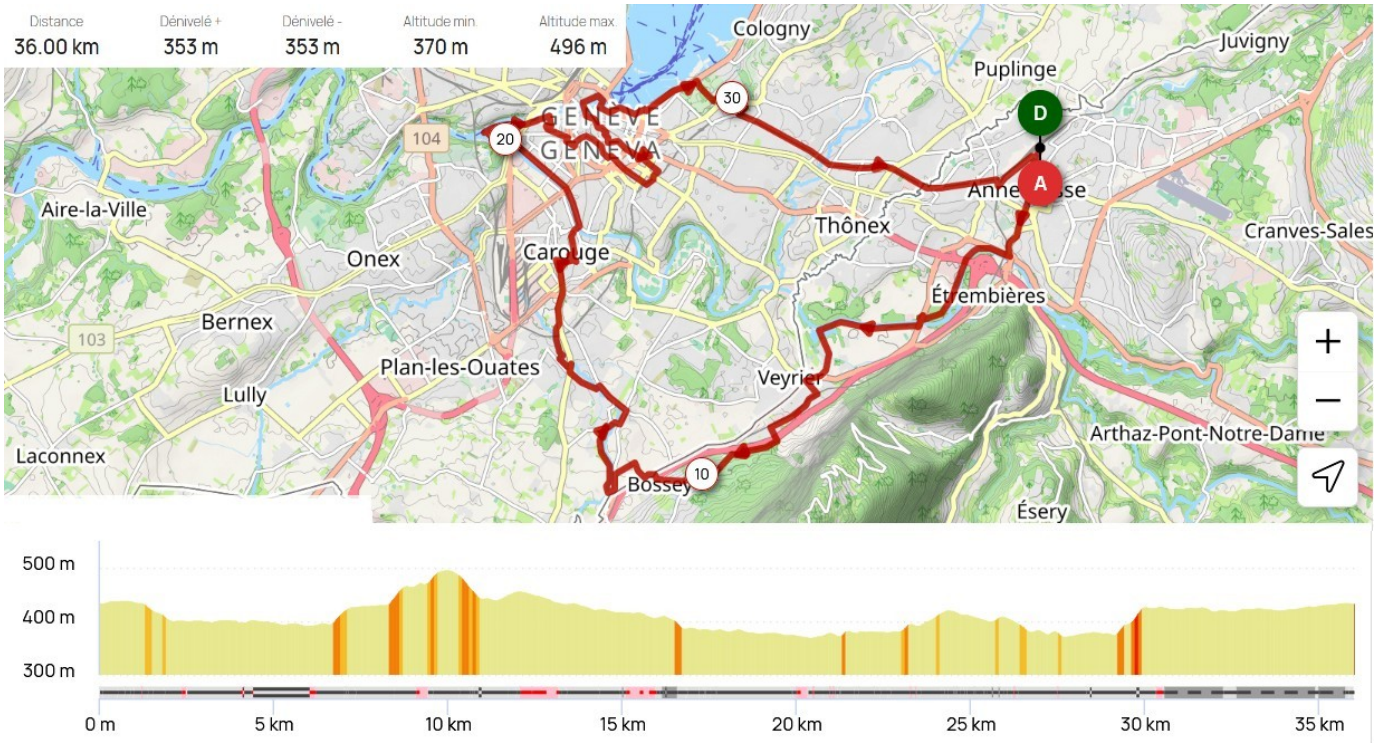

(tracé susceptible de modifications mineures)

DIMANCHE 30 AVRIL 2023 (± 19kms et 31 kms)

https://www.openrunner.com/route-details/16177210

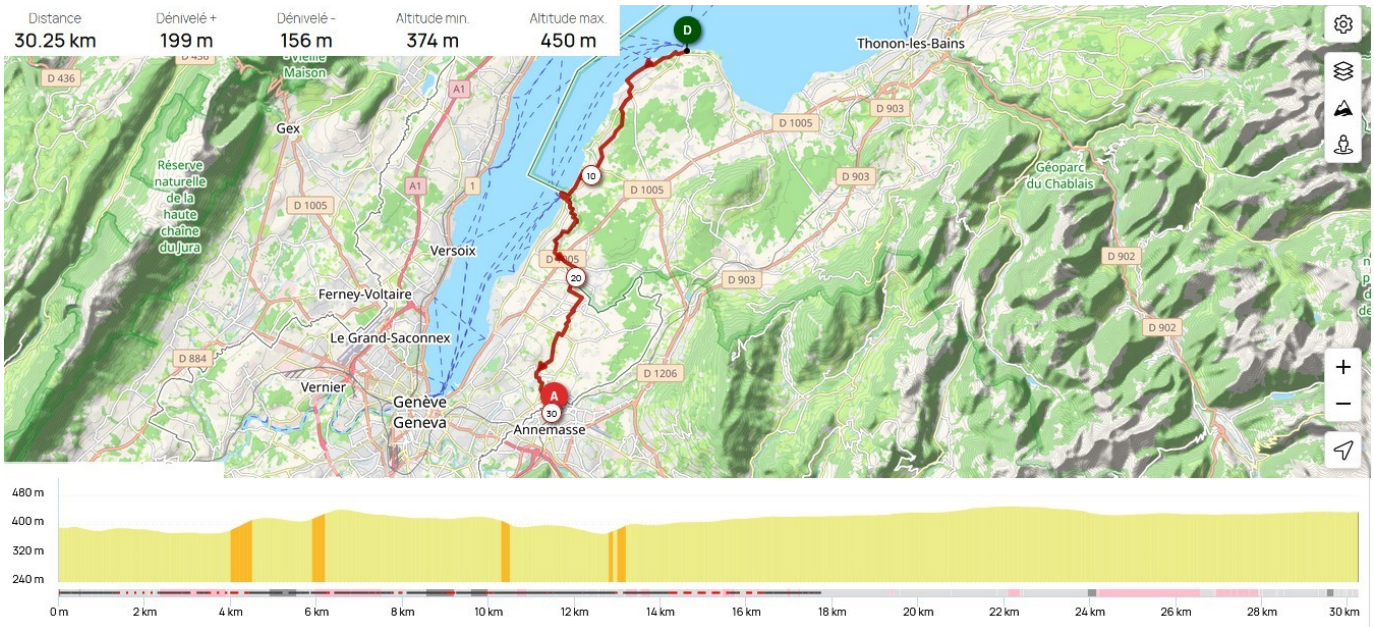

(tracé susceptibles de modifications mineures)